

DU SECONDAIRE
AU SUPÉRIEUR :
NOUVEAUX PARCOURS,
NOUVEAUX DÉFIS ?

RÉSUMÉS DES ARTICLES

AFAE

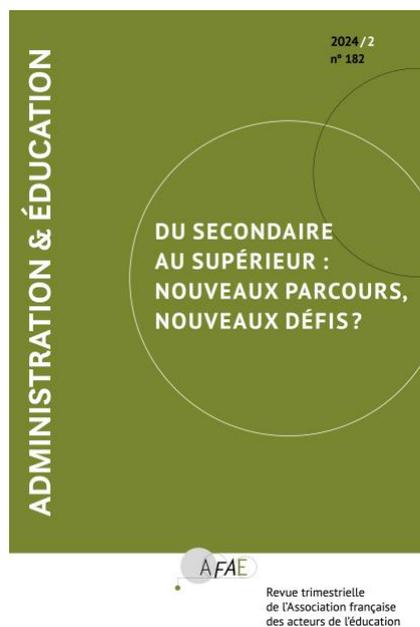
Revue trimestrielle
de l'Association française
des acteurs de l'éducation

Administration & Éducation

Du secondaire au supérieur : nouveaux parcours, nouveaux défis ?

Coordination par Alain Boissinot et Françoise Moulin Civil

1



N°182 – 2024/2

Le sujet pourrait ne pas paraître neuf. En effet, Administration & Éducation a déjà consacré deux numéros à la problématique du bac – 3 / bac + 3 : le n°133 en 2012 et le n°160 en 2018. Il est néanmoins nécessaire d'y revenir aujourd'hui. Les raisons en sont multiples.

D'une part, se confirme un mouvement de tectonique des plaques qui voit s'affirmer une nouvelle dynamique du système éducatif. Alors que la notion de socle commun conduit à repenser la scolarité obligatoire, les lycées et les premières années d'enseignement supérieur, sous l'effet d'une nouvelle vague de démocratisation, se réorganisent pour dessiner de nouveaux parcours et ouvrir de nouvelles perspectives.

D'autre part, l'actualité incite à tenter de premiers bilans, au sujet notamment de deux réformes essentielles : celle des lycées, après une troisième année de fonctionnement, et celle des modalités d'accès à l'enseignement supérieur via Parcoursup. Dans le même

temps, cette nouvelle situation a profondément remis en cause le statut du baccalauréat.

Les contributions à ce numéro visent à appréhender à la fois les difficultés de mise en œuvre de ce continuum entre les études secondaires et les études supérieures, pourtant indispensable, et les réelles avancées dont il est aujourd'hui l'objet.

RÉSUMÉS DES ARTICLES

Édito

Alain Boissinot et Françoise Moulin Civil

Partie 1 – bilans et perspectives

La réforme du LEGT et du bac : entre avancées et paradoxes

Jean-Charles RINGARD

La réforme en cours du LEGT1 et du baccalauréat, au cœur du continuum bac - 3/bac + 3, mérite, compte tenu de sa qualité intrinsèque et de ses derniers ajustements, d'être tout simplement mise en œuvre. Mais des avancées sont à consolider, et des paradoxes à gérer. Elle révèle le besoin de fortifier l'articulation entre les deux ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Elle induit un renforcement des modes de pilotage au niveau local entre les acteurs de l'enseignement scolaire et ceux de l'enseignement supérieur. Au fond, en tirant toutes les leçons de sa mise en œuvre, elle pourrait servir à faire évoluer la manière dont on conçoit, accompagne et évalue une politique publique d'éducation.

Les grandes évolutions de l'enseignement supérieur vues par la statistique publique : dynamique des effectifs, mobilité, insertion professionnelle

Frédéric TALLET

Les statistiques publiques, qu'elles soient anciennes et relativement frustes ou plus récentes et innovantes, aident à mieux comprendre quelles ont été les grandes évolutions qui ont façonné l'enseignement supérieur depuis le siècle dernier. Pour la période actuelle, elles permettent à tous les acteurs d'étayer les choix individuels ou les décisions publiques. Portée par l'accès massif au baccalauréat, la démocratisation de l'accès aux études supérieures est un phénomène majeur des soixante dernières années.

Parcoursup : le grand méchant loup ?

Catherine MOISAN

Parcoursup fait couler beaucoup d'encre et est parfois synonyme d'anxiété, de sélection, d'opacité. Il est parfaitement normal et même souhaitable que le sujet de l'accès à l'enseignement supérieur soit considéré comme déterminant, à la fois pour l'avenir individuel des jeunes mais aussi pour la formation et la qualification des futures forces vives de notre économie. Toutefois, on impute souvent à Parcoursup des problèmes d'opacité, ou de

sélectivité, qui ne sont pas de son fait. Ces questions ne sont pas pour autant négligeables mais Parcoursup n'est alors qu'un révélateur et non pas une cause. Cet article explicite ce que la loi ORE¹ a modifié concernant la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur, et ce qu'elle n'a pas modifié. En second lieu, il dresse un rapide bilan de l'information et l'accompagnement des candidats. Enfin, il alerte sur le manque de transparence qui persiste dans les critères de classement des candidats.

Les politiques éducatives nationales vues à travers les plateformes d'accès au supérieur

Max DAUCHET

Se comparer, sans complexe ni arrogance, est plus que jamais une nécessité. L'analyse proposée ici s'appuie sur l'examen des plateformes d'affectation de différents pays, autrement dit sur la comparaison de la plateforme Parcoursup avec ses homologues étrangères¹. La grille d'analyse est réductrice mais donne matière à réflexion sur des bases concrètes, comme l'illustre un rapide survol.

Le bac - 3/bac + 3 et les nouveaux cursus universitaires en question(s)

Guillaume GELLÉ

Les universités sont aux premières loges pour mettre en œuvre le - 3/+ 3. Elles le font en mobilisant des programmes et un accompagnement plus « à la carte » qu'il n'y paraît. Elles ont également, dans les dernières années, œuvré à la mise en place de nouveaux cursus, plus aptes à répondre aux besoins diversifiés des élèves souhaitant s'engager dans des études supérieures. Il semblait important aux coordonnateurs de ce numéro de recueillir, à travers une interview, la vision du président de France Universités.

L'offre de formation, un déterminant de l'accès à l'enseignement supérieur

Catherine MOISAN

Concernant l'accès à l'enseignement supérieur, les études et les médias s'intéressent avant tout à la demande que l'on nomme « orientation ». Certes, accompagner les candidats pour formuler leurs choix et les informer au mieux sur les formations sont des facteurs déterminants pour leur orientation et même leur réussite future. Mais on oublie trop souvent l'offre, qui est aussi déterminante. En utilisant plusieurs exemples, cet article montre que les évolutions de l'offre de formation à l'entrée dans l'enseignement supérieur ont eu des conséquences sur les admissions et même sur la demande (les vœux). Il montre aussi que la répartition géographique de cette offre pèse lourd dans les chances d'obtenir une formation et freine parfois des vœux plus ambitieux.

Partie 2 – Problématiques et pratiques

Les difficultés d'un pilotage efficace du bac - 3/bac + 3

Jean-Richard CYTERMANN

Plus que la séparation en deux ministères, c'est la différence de cultures et de pratiques professionnelles entre la DGESCO et la DGESIP qui freine un pilotage coordonné. La réforme de 2020 sur l'organisation des services déconcentrés et la mise en place d'un recteur délégué à l'ESR ne facilitent pas non plus la cohérence de ce pilotage. Enfin, la place des agrégés dans les différentes filières post-baccalauréat mérite de faire l'objet d'une réflexion.

4

Redécouvrir l'université

Christophe BIDENT, Cécile CARRA, Arnaud CUISSET, Sabine EVRARD, Sabine DUHAMEL, Françoise HEULOT-PETIT

Dans un paysage du secondaire et du supérieur en complète mutation, les équipes dirigeantes des universités de Picardie Jules Verne, d'Artois et du Littoral Côte d'Opale ont développé une stratégie de formation et d'innovation originale et concertée, fondée sur leur mise en œuvre commune de l'approche par compétences, de nouvelles pratiques d'orientation à destination des lycéens et de leurs familles et, plus largement, de nombreux projets adaptés à l'évolution du monde contemporain, montrant l'attractivité d'un réseau d'excellence, toujours plus attentif, également, à la vie quotidienne des étudiants.

Construire des parcours au plus près des territoires

Jean-Louis NEMBRINI

En matière d'éducation, les lois successives de décentralisation ont séparé les compétences pédagogiques qui relèvent du régalien et les compétences techniques, bâtimentaires ou d'équipement, qui relèvent des collectivités territoriales. En conséquence, communes, départements et régions sont tenus en lisière de la conception – et très largement de l'exécution – des politiques nationales d'éducation, même lorsque ces dernières concernent étroitement leurs territoires. Pourtant, les compétences des régions justifient leur volonté de prendre part à la conception de politiques permettant des parcours moins heurtés, au bénéfice notamment des poursuites d'études, du secondaire au supérieur, dans les domaines technologique et professionnel.

Un cas d'école au lycée Pierre-Gilles de Gennes-École nationale de chimie, physique, biologie de Paris

Nora MACHURÉ, Benoît CHARJAU

Le 21 novembre 2021, l'Académie de Paris annonçait sa décision de ne pas reconduire la CPGE ATS Biologie du lycée Pierre-Gilles de Gennes-ENCPB sous la forme nouvelle de « Classe Agro-Véto » prévue par la réforme engagée en 2021 à l'initiative du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. La décision rectorale mettait ainsi brutalement fin à treize années d'investissement au profit de la poursuite d'études d'étudiants diplômés d'un BTS en biologie appliquée. Elle balayait aussi les engagements pris envers une équipe pédagogique intensément mobilisée dans la réforme de l'ATS Bio et auprès des étudiants de BTS qui aspiraient à intégrer la future Classe Agro-Véto. Le sort réservé à cette classe est un « cas d'école » qui interroge la façon dont l'Éducation nationale pilote les réformes et dont sont conduites les actions gouvernementales.

5

Du lycée au supérieur : un défi pour le chef d'établissement

Jean-François JACOPIN

Personnel de direction durant presque vingt ans, Jean-François Jacopin dirige des lycées depuis cinq ans dans l'académie de Rennes. Il est actuellement à la tête d'un lycée général et technologique d'un peu plus de huit cents élèves qui propose également deux formations du supérieur, une CPGE A/L et un BTS Management commercial opérationnel. Plaçant la logique bac - 3/ bac + 3 au cœur de ses missions de proviseur, l'auteur de cet article expose comment il œuvre tout au long de l'année pour développer chez les personnels de l'établissement une culture professionnelle commune.